

PUBLIÉ LE 12/03/2026

Usages détournés de l’isotrétinoïne à des fins esthétiques : l’ANSM alerte sur des risques importants

SURVEILLANCE - PHARMACOVIGILANCE

L’ANSM alerte sur la promotion, sur les réseaux sociaux, des médicaments à base d’isotrétinoïne, à des fins esthétiques et en dehors de leur usage autorisé. Ces pratiques exposent à des risques graves. Nous rappelons que ces médicaments sont réservés aux acnés sévères résistantes et que leur prescription est soumise à des règles strictes. Un suivi médical personnalisé est nécessaire afin de s’assurer d’une utilisation en toute sécurité.

Les médicaments à base d’isotrétinoïne (Roaccutane en gel et Isotrétinoïne Acnétrait, Contracné, Curacné, Procuta en gélule) sont indiqués pour traiter des acnés sévères lorsque les autres traitements n’ont pas été efficaces.

Ces médicaments sont actuellement promus sur les réseaux sociaux à des fins esthétiques (« nez plus fin », « peau plus nette » ...), en dehors de leurs indications thérapeutiques autorisées.

Nous rappelons que la vente et la promotion sans autorisation de médicaments sur internet sont illégales.

Les médicaments à base d’isotrétinoïne ne doivent en aucun cas être utilisés à des fins esthétiques. Ces médicaments ne modifient pas la forme du nez, et peuvent, au contraire, altérer la qualité de la peau. Ils peuvent aussi être à l’origine d’effets indésirables graves et susceptibles de persister après la fin du traitement, y compris à faible dose.

Nous rappelons les risques liés à leur usage :

- **Le risque de troubles psychiatriques**
  - Des symptômes dépressifs et des modifications de l’humeur ont pu être constatés au cours du traitement ou après son arrêt.
- **Le risque de malformations pour l’enfant à naître**
  - Ce traitement est strictement contre-indiqué pendant la grossesse en raison d’un risque élevé de malformation fœtale (par exemple : déformation du crâne). Une contraception doit être mise en place avant le début du traitement et poursuivie pendant sa durée et jusqu’à un mois après son arrêt.

D’autres effets indésirables peuvent survenir, notamment des risques d’atteinte du foie, de troubles de la peau (aggravation possible de l’acné, sécheresse importante...), de troubles de la vision (sécheresse de l’œil, inflammation...), de troubles musculaires ainsi que des troubles intestinaux.

Leur utilisation doit donc être strictement réservée aux indications autorisées et réalisée sous surveillance médicale stricte.

Un usage encadré pour une prise en charge sécurisée

Au regard des possibles effets indésirables graves, seuls les dermatologues peuvent initier un traitement à base d’isotrétinoïne, dans le cas de formes sévères d’acné résistantes lorsque les autres traitements n’ont pas été efficaces.

Pour les femmes en âge d’avoir des enfants, la prescription initiale est accompagnée de la signature d’un accord de soins, et chaque renouvellement est limité à un mois

Lire aussi notre dossier dédié



Isotrétinoïne orale et traitement de l’acné sévère